

DEPARTEMENT
Meurthe-et-Moselle

ARRONDISSEMENT
NANCY

CANTON
GRAND COURONNÉ

Pulnoy

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 13 avril 2023**

L'An deux mil vingt-trois, le 13 avril, le Conseil Municipal de la Commune de PULNOY étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Marc OGIEZ.

Étaient présents : Mmes et MM. OGIEZ JEANDEL HOUDRY BADER CASTELA ANDRE N. JACOB DEHAYE MASSON DANNEBEY SCHIEL WEHRLLEN DENIS MATHIS C. JACOB BABIN D. ZIETERSKI ENEL DEVITERNE PERROLLAZ BEN ISMAIL

Absents excusés :

S. DUSSIAUX a donné pouvoir à D. ZIETERSKI
R. CORBERAND a donné pouvoir à L. WEHRLLEN
C. SIMEANT a donné pouvoir à N. JACOB
C. FRANCHE a donné pouvoir à MC. DANNEBEY
L. ZIETERSKI a donné pouvoir à D. DEVITERNE
A. DEMARNE a donné pouvoir à A. CASTELA

Absent : -

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Carine JACOB, ayant obtenu la majorité de suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

OBJET

Reprise anticipée des résultats 2022 au Budget Prévisionnel 2023

Nomenclature ACTES : 7.1 FINANCES LOCALES – Décisions budgétaires

Nombre de Conseillers :

en exercice : 27
présents : 21
votants : 27
pour : 20
contre : 7 (SD-DZ-LZ-DD-JE-FP-ZBI)
abstention : 0

Rapporteur : N. HOUDRY

Il est proposé d'effectuer la reprise anticipée des résultats 2022 comme suit :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté 474 934.40 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

002 : résultat de fonctionnement reporté 692 616.37 €

Considérant l'avis favorable (2 CONTRE : DD - DZ) de la Commission N° 1 en date du 29 mars 2023 ;

Le Conseil Municipal confirme son accord sur la proposition susvisée.

PJ : Balances provisoires du Compte Administratif 2022

Le Maire certifie que la liste de délibérations de cette délibération a été publiée sur le site internet de la Mairie le 21/04/2023 et que la convocation a été faite le 07/04/2023.

POUR COPIE CONFORME
PULNOY, le 13 avril 2023
Le Maire,
Marc OGIEZ

Le Maire

